

COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 14 avril 2025

Date de convocation : 08/04/2025
Date de transmission des documents
budgétaires : 02/04/2025

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 017-211700869-20250414-COMMUNE_BP25-BF



Délibération N° 2025/03/022

Nombre de membres :

En exercice :	27
Présents :	19
Votants :	24
Quorum :	14

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 –
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, MORAUD Laurent, WATTEBLED Stéphane, GIRAUDEAU Samuel, DAVID Claudia, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : MONTALESCOT Eveline pouvoir à GRELET Annie, GAUDIN Christine pouvoir à ALIGANT Sylvie, MACHEFERT VERDON Graziella pouvoir à TUFFET Francine, FOURNALES Sandrine pouvoir à DAVID Claudia, TREFFANDIER Nathalie pouvoir à CARTON Jean-Pierre.

Excusés : LATOUCHE Céline, Le MENI Nadège, GUERIN Florian.

Secrétaire de séance : CARTON Jean-Pierre.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de budget 2025 pour le budget principal et les budgets annexes :

Section fonctionnement**Dépenses**

011 – Charges à caractère général	787 320,00
012 – Charges du personnel	1 020 000,00
014 – Atténuation de produits	541 178,00
65 – Autres charges de gestion courante	281 649,00
66 – Charges financières	211 000,00
67 – Charges spécifiques	1 000,80
68- Dotation provisions et dépréciations	1 000,00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	107 367,00
022 – Dépenses imprévues	0,00
023 – Virement sur la section d'investissement	1 552 833,00
TOTAL	4 503 347,80

Recettes

70 – Produits services et domaines	82 035,00
73 – Impôts et taxes	140 000,00
731 - Fiscalité locale	2 071 323,00
74 – Dotations, participations	1 006 400,00
75 – Autres produits de gestion	30 000,00
76 – Produits financiers	50,00
77 – Produits spécifiques	1 000,00
013 – Atténuation de charges	20 000,00
002 – Excédent antérieur reporté	1 152 539,80
TOTAL	4 503 347,80

Section d'Investissement**Dépenses**

<i>Opérations réelles</i>	
10- FCTVA	
13 - subventions investissement	2 800,00
16 – Emprunts et dettes assimilés	195 500,00
20 - Immobilisations incorporelles	45 620,00
26 - Participations et créances rattachées à participations	
204 - Subventions équipement	20 264,00
21 – Immobilisations corporelles (terrains, matériel, mobilier...)	53 400,36
Op 268 - Défense incendie	9 000,00
Op 270 - Construction école (AP/CP)	4 900 000,00
Op 274 - travaux voirie	120 000,00
<i>Opération d'ordre</i>	
041 – Opérations patrimoniales	117 000,00

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025



ID : 017-211700869-20250414-COMMUNE_BP25-BF

001- Solde d'exécution 2023	
Restes à réaliser n-1	67 528,00
TOTAL	5 531 112,36

Recettes

<i>Opérations réelles</i>	
16 – Emprunts et dettes assimilés	367 422,00
10 – Dotations, fonds divers et réserves	294 000,00
165 - Dépôts et cautionnements	1 500,00
13 – Subventions d'investissement	1 591 880,00
204 - subv équipement versées	589,00
21 - immobilisations corporelles	-
024 – Produits de cessions	1,00
021 – Virement de la section de fonctionnement	1 552 833,00
23- immobilisation en cours	-
<i>Opération d'ordre</i>	
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	107 367,00
041 – Opérations patrimoniales	117 000,00
Restes à réaliser n-1	1 498 520,36
TOTAL	5 531 112,36

Pour le budget annexe Immeuble Aliénor d'Aquitaine :

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 81 748,91€.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 62 987,50€.

Pour le budget annexe du lotissement des Forgerons :

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 38 665,42€.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 77 330,84€.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, adopte :

-chapitre par chapitre, le budget primitif de l'exercice 2025 tant en fonctionnement qu'en investissement,

-les budgets primitifs annexes de l'exercice 2025,

- autorise M le Maire dans le cadre de la M57, à effectuer des virements de crédits, de chapitre à chapitre, au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, hors dépenses de personnel, dans la limite 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025



ID : 017-211700869-20250414-COMMUNE_BP25-BF

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de Séance

Éric PANNAUD

Jean-Pierre CARTON



Acte rendu exécutoire après
dépôt en sous-préfecture et
publication ou notification le